

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 6 MARS 2026**

**OBJET : Délibération pour valider la réalisation des bilans 24h des STEP de la commune**

Le six mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 15

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 26 février 2026

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

**EXCUSES** : HELSEN Véronique  
BOYER-JOLY Gilbert (pouvoir à M. Magnan Richard)

M. Le Maire explique,

Le Bureau d'Etudes G.I.R eau intervient chaque année pour effectuer les bilans de la pollution des stations d'épuration de Chauffayer et de Combardenq.

Les devis ont été transmis pour poursuivre leur mission en 2026.

Chauffayer : 2 bilans pollution réalisés au printemps et entre le 15/07 et le 31/08/2026 : 1932 € TTC

Combardenq : 1 bilan pollution réalisé entre le 15/07 et le 15/08/2026 : 966 € TTC

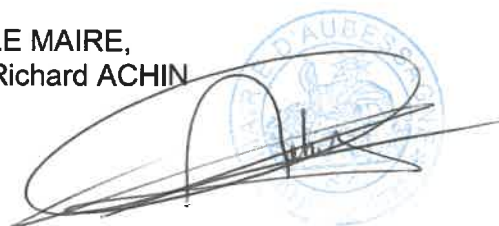
Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil

**DECIDE** de valider les devis pour réaliser les missions.

**DONNE** tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits

LE MAIRE,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13

Mail: [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)